

CTSD carte scolaire du 28 janvier 2022

Le DASEN ouvre la séance en rendant hommage aux victimes et aux personnes touchées par les drames qui ont endeuillé le Jura ces dernières semaines.

Le DASEN revient tout d'abord sur le drame de Chalain. Il salue le courage du jeune adolescent rescapé et apporte tout son soutien et courage aux familles et notamment aux deux collègues touchées par le drame. Il remercie également les collègues, les écoutant-es qui ont participé aux cellules de crise. Il tient également à évoquer le drame du décès d'un collègue du Greta à Moirans, et celui plus récent de l'élève de GS de Conliège suite à un accident.

La FSU alerte le DASEN sur le manque de formation des personnels de la cellule de crise. Ces personnes donnent leur maximum pendant la crise mais il faut former, aider avant et après la crise.

DASEN : Le Jura est à la limite du nombre d'écotants. C'est une difficulté sociétale du moment qui a montré les limites. Il s'engage à voir cette question de la formation des personnels de cellule de crise en CHSCT.

Déclarations préalables

SNUipp-FSU : ci jointe

Se-UNSA Pas de déclaration préalable.

Préambule

Le Jura subit une baisse démographique importante : prévision de -201 élèves au niveau du département à la rentrée 2022 soit 19590 élèves attendus.

Les prévisions pour 2023 sont de - 400 élèves.

Priorités départementales

- Poursuite des Mesures nationales : 100% des classes de GS CP CE1 sont dédoublées en REP et la volonté est de poursuivre ce travail en QPV.
- 92 % soit 224 écoles avec les GS à 24.
Inclusion scolaire avec un chapitre spécifique au Handicap (autisme)
- Ruralité : Pas de fermeture d'école sans accord des maires
- Renforcement des décharges plus favorables que ce que demande le ministère à partir de 6 et 7 classes. (cela concerne 29 écoles)

Mesures nationales :

- L'objectif présidentiel est atteint pour les REP à 100% + QPV à suivre
- GS CP CE1 : 88 % des classes à 24
- Moyenne dans les écoles rurales : 71 écoles (%28 selon l'INSEE) sur 248 classes

Etude des documents

Rappel de la déclaration préalable FSU : Le ministère continue de donner des priorités sans les financer. Nous devons donc garder 10 postes pour les dédoublements des GS/CP/CE1 et 10,75 postes pour les décharges de direction... Tout cela avec un financement de seulement 8 postes. Evidemment, c'est sans

compter les ouvertures qu'il faut prononcer. Nous partons donc en réalité avec une dotation de -12,75 postes pour ouvrir les classes... donc en fermer. Elle est là la triste réalité !

MESURES NATIONALES

1. Mesures liées au dédoublement des GS/CP/CE1 en REP

-1 poste Saint-Exupéry

+1 poste Dole Sorbiers élémentaire

2. Mesures liées aux classes de GS/CP/CE1 à 24 : maintien de 29 postes

Intervention de la FSU : Comme l'année dernière, l'IA a tenu à faire entrer dans le champ d'étude « fermeture » 29 écoles... pour les y retirer directement, sachant pertinemment que pour une grande majorité d'entre elles, une fermeture était purement et simplement inenvisageable. Pour beaucoup de ces écoles : une moyenne à plus de 27 élèves par classe. Que certaines écoles entrent dans cette partie « maintien liés aux classes de GS-CP-CE1 à 24 » est tout à fait understandable, mais cela représente 7 écoles. Nous comprenons bien l'intérêt pour l'administration, sur le long terme, de cette technique utilisée, visant à préparer les esprits des élus, parents et équipes enseignantes en cas de fermeture de classe lors des années suivantes. Mais nous ne pouvons absolument pas l'accepter.

Le DASEN répond qu'ils ne sont pas des communicants ! Ils sont pédagogues et transparents.

Administration : s'il n'y avait pas de mesure à 24, ces écoles auraient fermées selon les seuils fixés au CDEN. Ils confirment qu'ils ont mis dans le champs d'étude toutes les écoles à moins de 27.5 après fermeture.

La FSU demande une révision des seuils qui ne correspondent plus à la réalité et que cela soit prévu au prochain CDEN.

Le Se-UNSA indique qu'il y a des maintiens de postes mais pas d'ouvertures.

L'administration souligne qu'il n'y aura pas plus d'ouverture à ce CTSD mais qu'il faut attendre la rentrée et les ouvertures provisoires.

3. Restructuration du réseau / conventions ruralité

Restructuration des écoles sur Salins les Bains > Le projet a été présenté en conseil municipal > Les élèves de Voltaire (fermeture) iraient à Chantemerle (mat transfert de 2 classes) et à Olivet (élem transfert d'1 classe)

La FSU questionne sur la méthode utilisée pour le projet de restructuration de Salins les Bains Voltaire. Les fermetures d'école sont souvent traumatisantes.

L'IEN répond que le travail était engagé avec la collectivité depuis l'année dernière. Les enseignant-es ont également été rencontrés et la population avertie par le biais d'une réunion. Enfin, le projet a été présenté en conseil municipal.

Restructuration des écoles St Pierre / La Chaumusse > réflexions en cours : les travaux sont à estimer. Construction à la rentrée prochaine ou suivante.

Restructuration du schéma scolaire sur le secteur Nanchez / Grande Rivière > il y a une volonté de fermer Villard sur Bienne mais cela a des répercussions sur les élèves de La Rixouse, qui fait partie de la Comcom de St Claude.

Restructuration des écoles Coteaux du Lizon / Ravilloles : une convention ruralité est en cours de réflexion. Probable fermeture de l'école de Cuttura. Les élèves seraient transféré-es à St lupincin / Coteaux du Lizon et à Ravilloles. Ce sont des transferts envisagés dès la rentrée prochaine.

RPI La Pesse / Les Bouchoux et les Moussières : Le changement de nom implique-t-il la globalisation des effectifs ? L'administration indique que ce n'est pas un sujet à discussion, nous attendons que le projet aboutisse. Les élu-es sont dans l'attente du projet de l'architecte. La fusion des SIVOS prévue en janvier 2023 peut être avancée dès mai 2022.

4. Maintien des postes en raison de la non-fermeture d'école sans accord des maires

RPI Montcusel / Villard d'Héria / Martigna

RPI Nanchez / La Rixouse (Villard sur Bienne)

5. Loi de refondation : moins de 3 ans + PDMQDC

Dispositifs moins de 3 ans :

2 projets présentés cette année > Arbois obtient un avis favorable tandis que l'école François Rollet, un avis défavorable : il y a déjà un dispositif en proximité. Le projet ne serait pas tout à fait abouti.

Fermeture du dispositif d'Aromas car il n'y a pas d'élèves présents à la rentrée.

Pour les renouvellements, certaines écoles ont eu pour un an, d'autres pour 3. Les premières, leur projet reste à améliorer...

La FSU rappelle que plus de 52 % des moins de 3 ans étaient scolarisés il y a une vingtaine d'années. Nous n'avons plus accès aux informations dans le bilan de rentrée sur ce taux de scolarisation qui était de 11% en 2018...Qu'en est-il cette année ? Nous constatons que ces dispositifs n'encouragent en rien la scolarisation des – de 3 ans. La contractualisation à outrance dans laquelle le ministère veut nous faire rentrer n'est pas gage de qualité du service public d'éducation. Nous voulons pouvoir accueillir les – de 3 ans dans des conditions dignes dans toutes les écoles du territoire et de façon pérenne. Ces dispositifs contractualisent des compétences que toutes les écoles ont déjà. Les enseignant-es sont formé-es pour accueillir les tout-petits. Ils sont à renouveler tous les 3 ans et donc sont générateurs de stress et de travail supplémentaire pour les équipes.

PDMQDC :

Fermeture du dernier poste PDMQDC à Dole G. Sand élémentaire suite à la fin du PARDI.

La FSU déplore la perte du dernier PDMQDC dans le département et note que ce dispositif, était apprécié dans les écoles et donnait satisfaction en règle générale. L'école en aurait grandement besoin en ce moment...

6. Décharges de direction écoles 6 et 7 classes

La nouvelle réglementation fait passer les décharges des écoles de 6 à 7 classes de 0,25 à 0,33. A cela, s'ajoute un « effort départemental » pour passer de 0,33 à 0,50. Cette mesure va coûter 7,25 ETP pour les 29 écoles.

La FSU est favorable à une augmentation de décharge, si et seulement si cela se fait sans travail supplémentaire aux directrices et directeurs et si on pouvait augmenter le temps de décharges de toutes les écoles, même les petites structures (qui sont plus nombreuses dans notre département rural).

L'IA précise qu'aucun travail supplémentaire ne sera demandé aux directeurs et directrices mais que cette décharge sera utile au niveau pédagogique.

MESURES DEPARTEMENTALES

1. Ouvertures et fermetures voir le document résultats carte scolaire du SNUipp-FSU 39
Ouvertures : Colonne, Nozeroy, Goux dans le RPI Villette les Dole / Goux
Fermetures : Hauts de Bienne centre maternelle, Montmorot Maternelle, Cramans primaire, RPI Aiglepierre / Marnoz, Grande Rivière primaire, Mouchard primaire, Thoirette primaire, Coteaux du Lizon, Arinthod, Lons le Saunier Dolto Primaire, Macornay primaire, Sampans primaire
Non confirmation : Romange primaire
2. Maintien de postes (contexte local spécifique) : Chamblay primaire, Dole La Bedugue élémentaire, Moirans primaire et (accueil des élèves en situation de handicap) : Dole Rockfeller mat (projet UEMA en 2022) et Saint Claude Truchet élémentaire (ULIS TSA et classe externalisée).
3. Ecole inclusive

Ouverture d'un poste unité d'enseignement autisme à Dole Rockfeller (rattaché à l'IME des Hauts Mesnils)

Projet d'ouverture d'une ULIS TFC sur le secteur lédonien qui était initialement prévu sur Montmorot. Mais ne sera pas ouvert à cette rentrée 2022. A voir pour la rentrée prochaine.

Confirmation des 2 demi postes IME Bonlieu et Perrigny.

La création des UEMA se fait sur les fonds départementaux... alors que l'année dernière, il y a avait eu une dotation spécifique.

4. QPV de la ville de Lons le Saunier

Lons le Saunier Rousseau élémentaire -1 à Rousseau (réflexion à conduire avec les élu-es)

Maintien du poste parentalité sur le QPV maternelle + 1 poste de chargée de mission pour l'accompagnement des écoles en QPV.

5. Autre poste :

Création d'1 poste de conseiller de prévention départemental (poste à profil) > pour différentes missions : aide accrue auprès des directeurs et directrices / lien avec les collectivités pour application des réglementations / veille réglementaire (adaptation aux nouvelles lois qui arrivent vite et souvent) / suivi des PPMS. Poste pris sur le fond départemental du premier degré

6. Réserve : + 3 postes sont actuellement dans la réserve.

7. École inclusive

À plusieurs reprises, la FSU a déploré que ne figurent pas dans les documents préparatoires à la carte scolaire, les éléments concernant les postes de l'école inclusive, anciennement « ASH » sur le territoire. Lorsque nous avons ces données, elles permettaient d'avoir une approche d'ensemble de la carte scolaire et des besoins. Il est paradoxal qu'à l'heure de l'école inclusive, dans laquelle chaque école est concernée par la scolarisation d'élèves en situation de handicap, les représentants du personnel soient obligés de réclamer ces données. M Faivre, IEN adjoint ASH, a promis que des informations seraient données dans les prochains groupes de travail « école inclusive ». Il a affirmé que la préoccupation « école inclusive était partout dans la carte scolaire » et qu'elle était un indicateur pour prendre des décisions concernant certaines écoles.

La FSU demande que, pour aller jusqu'au bout dans cette démarche, la répartition des postes ASH sur le territoire soit transparente et figure dans les documents préparatoires et que, par ailleurs, la limitation de toutes les classes à 24 devienne la règle afin de permettre l'inclusion sans maltraitance.

Voici quelques informations complémentaires obtenues sur ce domaine après nos interventions et questions :

- Création d'un poste UEMA Rockfeller à la rentrée 2022. L'établissement médico-social porteur n'est pas encore choisi. Il y aura un appel d'offre de l'ARS. Pour que cela fonctionne correctement il y a le maintien d'un poste sur l'école.
- Un point précis sera fait au groupe de travail du premier mars avec la cartographie des implantations.
- Confirmation des 2 demi postes IME Bonlieu et Perrigny, postes provisoires, selon besoins réévalués chaque année.
- Modification de l'UEE Truchet reste sur un mi-temps mais réparti différemment (matin et après-midi) Cela permettra une meilleure scolarisation des élèves.
- Une ULIS était souhaitée à Montmorot, le maire n'était pas favorable. Report d'une année.
- La création des UEMA et UEEA se fait sur fonds départementaux.

L'année dernière, il y avait eu une dotation spécifique de l'état pour UEEA mais plus cette année.

- Un GT aura lieu le 1^{er} mars pour faire cartographie des UEE dans le département.
- Évaluation sur St Claude > Ouverture d'une UE externalisée sur les Avignonnetts sur poste constant (les élèves d'IME vont aller dans une UE externalisée avec la présence d'un éducateur ou d'une enseignante de l'IME). Cela complète le fonctionnement des UE externalisées sur le collège et lycée

professionnel (qui sont sur des temps incomplets)

- RASED :

FSU : Étant donnée la crise sanitaire, sociale et ses dégâts psychologiques, il y a plus de besoins en terme de soutien RASED **complets** (avec maîtres G)

IA : Les inspections restent extrêmement soutenantes avec les RASED. L'administration sera prête à créer des postes s'il y avait des besoins. FSU répond que les besoins sont là. Quid des départs en formation... Pour Mr Faivre, la couverture (sans les maître·sss G) est plutôt bonne. En ce qui concerne la formation : il y a un travail au niveau académique pour l'ouverture d'un parcours si maître·sse E. Normalement un parcours sera ouvert. Pas de formation de maître·sse G.

Le Se-Unsa note que dans cette carte scolaire, il n'y a pas de création de poste de TR.

Avant le vote, la FSU demande la décision prise pour les écoles que nous avons signalées en tension pour une ouverture. L'IA indique réserver sa décision pour le CDEN. Que tout n'est pas figé.

La FSU décide donc de s'abstenir, ne votant pas une carte scolaire qui finalement n'est pas fixée...

Questions Diverses du SNUipp-FSU :

Listes complémentaires : combien de postes l'académie a-t elle ouvert ? À combien de postes le Jura peut-il prétendre ? Avez-vous l'assurance que ces postes sont bien des postes de fonctionnaires ?

Administration : Les LC vont être recruté·es et nommées stagiaires dès leur nomination jusqu'au 31.08.2023 et titularisées au 1er sept 2023 (ils et elles seront donc fonctionnaires stagiaires plus de 12 mois). Au CTA, il a été décidé l'ouverture d'une vingtaine de poste pour l'académie. Le Jura peut prétendre au recrutement de 2 listes complémentaires.

Contractuel·les : recrutement en cours : 2 personnes ont eu la journée de formation et sont en poste depuis ce matin (Sur les circonscriptions de Lons sud et Saint Claude) une autre sur Lons Sud arrivera sur un mi-temps.

Clôture du CTSD. L' IA remercie tou·tes les participant·es de leur présence.